

Ploubalay Info

Bulletin Municipal octobre 2012



Sommaire octobre 2012

3 Le mot du Maire

4 à 6 Actualités

- 106^{ème} édition des courses hippiques de Ploubalay-Lancier.
- Cérémonie du 14 juillet.
- Un nouveau visage à la gendarmerie.
- Balade contée sous une pluie d'étoile.
- Feu d'artifice du 10 août.
- 4^{ème} édition des vieilles mécaniques.
- Forum des associations.
- Remise du mérite agricole.
- Un nouveau prêtre à la paroisse.
- Nouveaux arrivants.
- La foire Saint Matthieu.
- Appel à la mémoire collective.

6 Information : la municipalité au service des associations.

7 Rentrée scolaire de septembre 2012, un nombre d'élèves en augmentation.

8 Evénements et festivités

8/9 La vie du conseil municipal

- Résumé des conseils municipaux du 4 septembre 2012.
- Permanences des élus.

9 Etat-civil (Naissances, Décès, Mariages)

10 Brèves intercommunales

- Un sentier de découverte du polder de Ploubalay.
- Le transport à la demande.

11/12 Espace des écoles

13 les verrières de l'église.

14/15 Etat des travaux

- Travaux réalisés
- Permis de construire accordés du 15 avril 2012 au 29 septembre 2012
- Déclarations préalables accordées du 15 avril 2012 au 29 septembre 2012

16 Le coin des associations

- USP Tennis de Table.
- USP Bridge
- L'Union Bouliste.

17/18 Environnement

- Les feux de jardin sont interdits en tout lieu et toute l'année.
- Le bocage en automne.
- Chardons.

18/19 Le château d'eau

20 Médiathèque - Ludothèque

21 Moby Douce.

21 Centre de loisirs.

21/22 Informations diverses

23/24 Renseignements pratiques

Ploubalay



Comité de rédaction :

Responsable de la publication :
Marie-Annick GUGUEN.

Rédacteurs :

Alain CAPITAINE
Thierry TRONET
Thierry DOUAIS
Marie-Claire HAMON
Gérard RENNER
Maël MORIN

Maquette :

Thierry TRONET

Comité de relecture

Sylvaine CRAWFORD
Valérie NAGAD-LENOIR

Imprimeur :

H.P.I La Richardais sur papier normes
PEFC : 1 arbre coupé = 1 arbre replanté
dans le respect de la planète et pour le
développement durable.

Contact :

Bulletin Communal, Mairie de Ploubalay,
Rue Ernest Rouxel, 22650 Ploubalay,
Tel : 02.96.82.60.60,
mairiedeploubalay@wanadoo.fr

Prochain bulletin en janvier

LE MOT DU MAIRE

Il y a des signes qui ne trompent pas.

Les jours raccourcissent, les vacances sont terminées, les écoliers reprennent les cartables.

La rentrée est dans tous les esprits avec ses conséquences sur la vie familiale, sociale et financière.

Les services municipaux avaient anticipé.

Malgré quelques « imprévisibles » les accueils périscolaires (restauration, garderie, accueil de loisirs) ont encore une fois répondu « présents ».

Les services techniques se sont organisés tout l'été pour effectuer les travaux d'entretien et d'aménagement dans les locaux scolaires.

Avec les services administratifs ils ont fait le maximum pour venir en aide aux organisateurs de manifestations de quartiers, d'associations, de la commune.

Une fois encore au nom de tous, je les remercie.

La rentrée est cependant globalement « morose ».

Les négociations pour stabiliser le budget de la nation sont délicates.

Devant l'ampleur du déficit il est indispensable de réagir. Il faudra que tous nous participions selon nos moyens.

Cependant il faut raison garder.

Les pourcentages avec lesquels les médias nous affolent sont à traduire en chiffres. Faites vos calculs (retraite de 2 000 Euros par mois, prélèvement de 0,15% = 3 Euros) et raisonnons en citoyens responsables.

Le déficit nous y avons participé, allons nous le faire payer entièrement par nos successeurs ?...

La rentrée est faite.

Pensons à profiter des plaisirs de l'automne en préparant les fêtes de fin d'année.



ACTUALITES



106ème édition des courses hippiques Ploubalay-Lancieux

Les bénévoles de l'association présidée par René Rault nous ont proposé du grand spectacle ce dimanche 22 juillet sur la plage de Saint-Sieu transformée en hippodrome marin durant une marée.

Cette manifestation draine un large public, sept courses étaient au programme dont la dernière comptant pour le trophée des plages.

Cérémonie du 14 juillet

Samedi 14 juillet s'est déroulée devant le monument aux morts une cérémonie du souvenir.

Après le dépôt de gerbe, l'hymne national a été chanté par l'assemblée venue en nombre.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette cérémonie du souvenir.



Un nouveau visage à la gendarmerie

L'adjudant-chef Gaëtan Allenet est le nouveau commandant de la brigade territoriale de Ploubalay.

Il est d'origine Briochine ; après un passage en école de gendarmerie du Mans, il a débuté sa carrière dans l'Oise en 1994.

Nous lui souhaitons un déroulement de carrière agréable dans ses nouvelles fonctions.

Balade contée sous une pluie d'étoiles

Mercredi 8 août une centaine de personnes de tous âges accompagnait Fiona Mac Léod dans les Vallées Bonas lors de cette balade contée nocturne.

La magie des récits a charmé son auditoire, la balade gratuite était organisée par la mairie avec le concours du GIT (Groupement d'Intérêt Touristiques du pays de la baie du Mont-Saint-Michel, Bretagne Romantique).



Feu d'artifice du 10 août

En raison des conditions météorologiques, la municipalité et le Comité des Fêtes de Ploubalay avaient annulé le feu d'artifice du vendredi 13 juillet.

Ce spectacle a donc été reporté au vendredi 10 août et a remporté un vif succès. Le beau temps était cette fois présent, petits et grands ont pu danser et profiter du feu d'artifice.

4ème édition des vieilles mécaniques

Le 8 juillet, l'association « Des Vieilles Mécaniques des Cottes d'Émeraude » a organisé sous la présidence de Serge Wiessener la quatrième édition de ce rassemblement de voitures anciennes ainsi qu'une foire aux pièces détachées. Le succès est garanti pour ces vieilles dames.



C'était également l'inauguration officielle de la fresque qui orne désormais le mur extérieur de la salle omnisports.



Un nouveau prêtre à la paroisse.

L'abbé Didier Délépine a pris ses fonctions qui seront officielles le 7 octobre comme administrateur de la paroisse de Ploubalay en remplacement du père J.J Le Roy qui assurait l'intérim depuis un an et qui part exercer son sacerdoce dans la paroisse de Plestin-Les-Grèves.



Fête du sport

Samedi 8 septembre a eu lieu à la salle omnisports la fête des associations communales.

L'Union sportive Ploubalaysienne, présidée par Fabienne Chartier, était le principal acteur de cet événement annuel. L'USP avec ses dix sections représente plus de 700 membres,

Remise du Mérite Agricole



Michel Armange ancien conseiller municipal a été promu au rang de chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole samedi premier septembre.

La cérémonie a eu lieu dans la salle d'honneur de la mairie. Une décoration qui récompense une vie vouée à l'agriculture. De nombreuses personnalités étaient présentes, ainsi qu'une centaine d'invités.

Nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune au cours de l'année 2012 sont conviés à un moment de convivialité le samedi 13 octobre à 11h00 à la mairie de Ploubalay.

Merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie.

La foire Saint-Mathieu

Samedi 22 et dimanche 23 septembre s'est déroulée l' ancestrale foire de Saint-Mathieu la plus importante des trois foires qui se déroulaient à Ploubalay autrefois.



En 1712 cette foire existait sur une journée sous une forme féodale qui a été abolie par les lois du 4 août 1789 et du 28 mars 1790.

Depuis 1995 une nouvelle forme de foire apparaît avec la foire aux ânes et la participation des Amis du cheval de la Baie de Beaussais dont la présidente actuelle est Marie Paule Stenou.

Depuis quelques années cette foire évolue à nouveau et se déroule sur deux jours avec l'impulsion du Comité des Fêtes de Ploubalay sous la présidence de Gérard Renner.

Remercions tous les participants ainsi que les bénévoles qui ont œuvré pour rendre cette foire conviviale.



Appel à la mémoire collective

Nous faisons appel à la mémoire collective des Ploubalaysiens afin d'identifier ce pied de croix découvert au lieu dit Les Tourelles. Tél mairie 02 96 82 60 60

INFORMATION : LA MUNICIPALITE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

Très attaché au maintien d'une activité associative importante sur notre commune qui participe au bien vivre ensemble de ses habitants, la municipalité, dans la limite de ses possibilités et dans le souci d'une égalité de traitement des associations, s'emploie à soutenir leurs activités.

Ce soutien prend différentes formes :

- * **soutien financier** par le vote et le versement de subventions et l'application d'un tarif préférentiel pour les locations de la salle des fêtes,
- * **appui logistique** par la mise à disposition d'agents communaux et de matériel (barnums, barrières, tables, salles, etc.),
- * **accompagnement réglementaire** par notamment la prise d'arrêtés municipaux facilitant l'organisation des manifestations.

Quelques chiffres :

- * **41** est le nombre d'associations ploubalaysiennes recensées (*liste disponible en Mairie*),
- * **38.000 euros** est le montant des subventions votées et versées aux associations en 2012,
- * **258** est le nombre d'heures passées par les agents des services techniques au service des associations en 2011 (pose de barrières de sécurité, installation de barnums, transport de tables et chaises, etc.) principalement pour l'organisation de la traditionnelle **foire Saint Mathieu** animée par l'association des Amis du Cheval et le Comité des Fêtes de Ploubalay, pour les **Kermesses des deux écoles** organisées par les associations de parents d'élèves et l'Amicale Laïque et le **marché de Noël** de l'association des Artisans Commerçants et Professions Libérales (ACAPL).

A noter la municipalité met gratuitement à disposition des associations ploubalaysiennes la salle du Mille Club et la salle du lieu de rencontre. Cette dernière salle étant principalement occupée par l'USP pour l'activité « bridge » et le club de l'amitié.

La salle des fêtes est en outre mise à disposition gratuitement une fois par an (par décision du conseil municipal) des Associations de Parents d'Elèves des Ecoles Publique et Privée et du Club de l'Amitié pour l'organisation d'une manifestation.

La salle de sport et les équipements sportifs sont mis gratuitement à la disposition de l'USP, de Skol Dance et de Yoga Armor afin de permettre à leurs nombreux adhérents d'exercer leurs activités favorites. La commune en assure l'entretien et le fonctionnement (ménage, chauffage, tonte des pelouses, ...).

Des travaux sont régulièrement inscrits au budget communal afin de maintenir, d'améliorer ou d'embellir les équipements (exemples : travaux de toiture, fresque de la salle des sports, achat de tables pour la salle des fêtes, achat d'une remorque pour transporter les barnums, ...).

Rentrée scolaire de septembre 2012, un nombre d'élèves en augmentation...

La rentrée scolaire du 4 septembre 2012 s'est faite sans difficulté. Un café d'accueil organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique était proposé.

Une **réunion préparatoire** du service périscolaire avait eu lieu en juin entre les agents et la municipalité afin de faire le point sur le service de garderie, d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et de restauration.

L'effectif global des élèves est en augmentation et entraîne l'ouverture **d'une 5^{ème} classe à l'école primaire publique**. Le nombre d'élèves par école est de :

*** pour l'école Publique groupe scolaire Henri DEROUIN**

80 élèves de maternelle
115 élèves de primaire
Soit un total de 195 élèves

*** pour l'école Privée Saint Joseph**

59 élèves de maternelle
97 élèves de primaire
Soit un total de 156 élèves

Dès la rentrée de septembre, plus de **230 repas par jour ont été délivrés à la cantine** ! A noter que les repas sont **cuisinés sur place** par Eric SEYER et Paskella ROBERT en utilisant majoritairement des produits frais et en privilégiant les circuits courts. Les produits bio sont progressivement introduits.



Sherley AUDREIN a été recrutée en septembre afin de suppléer à l'absence d'un agent en congé de maternité. Sherley AUDREIN a en charge avec ses collègues de l'accompagnement des élèves à l'école privée, du service de cantine, la garderie du soir et de l'accueil de loisirs. **Edith TRONET** assure la direction de l'accueil de loisirs et de la garderie en attendant le retour de congé de maternité de **Delphine Darsel**. **Le service périscolaire (garderie, ATSEM, cantine, ALSH) emploie 10 agents.**

Des **travaux de peinture** ont été réalisés à l'école publique par les services techniques. Un **portail** a été posé rue Ernest Rouxel afin de sécuriser l'accès. Des **bancs** et un **jeu extérieur** ont été installés dans la cour de l'école maternelle ainsi qu'un plan incliné pour accéder à l'accueil.

Rappel : depuis plus d'un an, l'école primaire publique dispose de **tableaux numériques** permettant de diversifier les supports pédagogiques à disposition des enseignantes.



L'année **2012/2013** sera consacrée au **projet d'extension de la garderie et de l'accueil de loisirs** ainsi qu'à la préparation de la **réforme des rythmes scolaires** qui devrait intervenir en septembre 2013 (semaine de 4 jours et demi).

EVENEMENTS ET FESTIVITES A VENIR

5 octobre	Loto organisé par l'USP Foot à la salle des fêtes.
7 octobre	Thé dansant avec l'orchestre Trio-Musette, organisé par le Comité des fêtes de la Ville es Prévost à la salle des fêtes.
12 octobre	Loto organisé par l'école Saint Joseph à la salle des fêtes.
14 octobre	Thé dansant organisé par l'Union Nationale des combattants à la salle des fêtes.
19 octobre	Loto organisé par Agir pour le Burkina Faso à la salle des fêtes.
21 octobre	Thé dansant organisé par l'Association les Pierres Sonnantes à la salle des fêtes.
1 ^{er} novembre	Messe de la Toussaint à la salle des fêtes à 15h30.
9 novembre	Loto organisé par l'Amicale Laïque à la salle des fêtes.
18 novembre	Thé dansant avec l'orchestre « Le Bon Temps » organisé par les Amis des polders à la salle des fêtes.
24 novembre	Couscous dansant organisé par l'Union Nationale des Combattants à la salle des fêtes.
30 novembre	Loto organisé par Les Vieilles Mécaniques des Cottes d'Emeraude à la salle des fêtes.
2 décembre	Thé dansant avec l'orchestre Trio-Musette, organisé par le Comité des fêtes de la Ville es Prévost à la salle des fêtes au profit du téléthon.
8 décembre	Loto organisé par la Société de Chasse de Ploubalay Lancieux et Trégon à la salle des fêtes.
14 décembre	Arbre de Noël de l'école Saint Joseph à la salle des fêtes
15 décembre	Loto organisé par Dinard Gymnastique à la salle des fêtes
20 décembre	Goûter de Noël du Club de l'Amitié à la salle des fêtes.
21 décembre	Arbre de Noël de l'Ecole Publique à la salle des fêtes.
31 décembre	Réveillon organisé par l'association Vildé- Guingalan à la salle des fêtes.
10 janvier	Banquet du club de l'Amitié à la salle des fêtes.
13 janvier	Thé dansant, organisé par le Comité des fêtes de la Ville es Prévost à la salle des fêtes.
19 janvier	Loto organisé par l'Ecole Saint Joseph à la salle des fêtes.
25 janvier	Repas de l'USP Basket à la salle des fêtes.

Ce calendrier est réalisé à partir des informations disponibles (réservation de la salle des fêtes et courrier des associations) au moment de la publication. Nous ne sommes pas responsables des modifications ultérieures.

LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de conseil municipal du mardi 4 septembre 2012

ETAIENT PRESENTS : Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELIN, François FEJEAN, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAINE, Marie-Claire HAMON, Fabrice GAUVAIN, Magali ONEN-VERGER, Denis JOSSELIN, Alain BOURGE, Jérôme LEROUX, Denise POIDEVIN, Thierry TRONET, Frédéric MIDELET, Eric FOURNEL, Caroline LESCLINGANT, Soizic NOGRET.

ETAIENT ABSENTS : Anne AMOURET, Michel DEPARTOUT.

Informations concernant les décisions du maire dans le cadre de délégations conférées par l'assemblée délibérante.

Signature du devis concernant la mission d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration pour un prix de 2.558,5 euros hors taxes avec le Satese (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration), service du Conseil Général des Côtes d'Armor.

Signature du devis concernant la mission de formation approfondie sur l'intercommunalité pour un prix de 450 euros hors taxes avec la société Cadres, 12 rue du Chapeau Rouge, 44000 Nantes.

Signature du devis concernant le marché de voirie 2012 pour un prix de 121.052,10 euros hors taxes avec l'entreprise Even, 3 bis rue de l'Industrie, 35730 Pleurtuit.

Signature du devis concernant l'achat de tables pour la salle des fêtes pour un prix de 4.810,95 euros hors taxes avec l'entreprise L'Echo Technique, 101 route de Lyon, Saint-Priest.

Signature du devis concernant la réparation du tractopelle pour un prix de 7.058,29 euros hors taxes avec l'entreprise Caterpillar de Brécé.

Signature du devis concernant l'achat du mobilier urbain rue Ernest Rouxel pour un prix de 9.934,45 euros hors taxes avec l'entreprise Serem, 19 avenue Bagnell, à Juracon.

Pas de préemption sur un lot situé au lotissement privé « La Vallée d'Emeraude » au profit de :

- Jérôme Prual, La Métairie Neuve, 22650 Ploubalay, pour une parcelle cadastrée AI 289 pour une superficie de 536 mètres carrés.
- Romuald Boissinot et madame, 21 impasse Agathe, 72390 Le Luart, pour une parcelle cadastrée AI 350-352 pour une superficie de 898 mètres carrés.
- Michel Armange, 1 impasse d'Auvergne, 22650 Ploubalay, pour une parcelle cadastrée AI 254 pour une superficie de 524 mètres carrés.

Demande de versement d'une subvention (18.968,86 euros) auprès des services du Conseil Général des Côtes

d'Armor dans le cadre du contrat de territoire pour la réalisation du programme de voirie 2012

Intégration de la protection des haies bocagères à la modification du Plan Local d'Urbanisme déjà prévue (intégration du Schéma directeur d'Assainissement des eaux pluviales).

Signature d'une convention avec le Conseil général des Côtes d'Armor pour la poursuite de l'aménagement du cheminement piétonnier entre Ploubalay et Lancieux.

Desserte en électricité d'une parcelle située rue de la Ville Agan (AI 39/42/43), pour un coût de 2.316,00 euros.

Pas de préemption sur des biens immobiliers situés :

- 5 rue du colonel Pleven, cadastré AD 73, pour un bien immobilier cédé de 409 mètres carrés
- à La Barrière, cadastré AI 148, pour un bien immobilier cédé de 3.313 mètres carrés.
- 26 rue des Ormelets, cadastré AB 37, pour un bien immobilier cédé de 899 mètres carrés.
- Résidence des Polders, cadastré AH 56 et 57 pour un appartement de 71 mètres carrés et un garage.
- à La Giclais, cadastré AH 76, pour un bien immobilier cédé de 510 mètres carrés.
- 19 rue Ernest Rouxel, cadastré AI 64, pour un bien immobilier cédé de 263 mètres carrés.

Permanence des élus en Mairie

Une permanence des élus est assurée chaque samedi de 10h à 12h.

Pour rencontrer le Maire, un adjoint ou un conseiller municipal, prendre rendez-vous à la Mairie.

Les conseils municipaux se tiennent le 1^{er} mardi de chaque mois à 20h30.

ETAT CIVIL

Naissances

Chloé Corbel Le Potier	15 juillet 2012
Yanis Darsel	1 ^{er} août 2012
Liam Le Baccon	2 août 2012
Zolana Imokrane	3 août 2012
Maëlla Merdrignac Turgis	9 août 2012
Inès Brochu	16 août 2012
Johan Marchais	28 août 2012
Sacha Robin	2 septembre 2012
Lucas Rolland	2 septembre 2012
Margo Chabaud Cantian	3 septembre 2012
Mylann Poirier	6 septembre 2012
Noé Simon	6 septembre 2012
Ethann Rollot	12 septembre 2012
Arwen Le Querrec	13 septembre 2012
Anaëlle Trigory	15 septembre 2012

*Tous nos vœux de bonheur aux nouveau-nés
et félicitations aux heureux parents.*



Mariage

Carole Hervé et Laurent Guégo	11 août 2012
Amy-Louise Lorient de Rouvray et Thomas Morin	25 août 2012
Noémie Bourge et Damien Lecrubier	15 septembre 2012
Marlène Frelaut et Nicolas Deshoux	22 septembre 2012

*Tous nos vœux de bonheur aux heureux
époux,*



Décès

Stéphan Davidou	4 avril 2012
Joseph Couacault	9 juillet 2012
Francis Beaulieu	17 juillet 2012
René Morin	19 juillet 2012
Georges Le Meur	24 juillet 2012 (sur la voie publique)
Marie Chevalier veuve Leroy	26 juillet 2012
Elie Douais	30 juillet 2012
Henriette Quéré	12 août 2012
Jean Lesné	4 septembre 2012 (sur la voie publique)
Alexandre Boutier	13 septembre 2012

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

BREVES INTERCOMMUNALES

Se déplacer sur la communauté de communes Côte d'Emeraude

Constat : des problèmes de mobilité sur le territoire

Fin 2009, les élus communautaires posent les constats suivants : les deux services de bus (Illenoo en Ille-et-Vilaine et Tibus en Côte d'Armor) sont peu complémentaires et ne desservent qu'une partie des habitants, les cadencements sont inégaux selon les communes, le coût d'utilisation de la voiture individuelle représente un poste de dépense de plus en plus important dans le budget des ménages, le transport représente 25% des émissions de gaz à effet de serre en France (2009), les déplacements doux (vélo...) doivent être favorisés...

Un programme d'actions en faveur de la mobilité

Soucieux d'améliorer la mobilité sur la communauté de communes et de permettre aux personnes les moins mobiles de se déplacer, les élus et les acteurs concernés du territoire ont travaillé pendant deux ans afin d'établir un programme d'actions en faveur la mobilité.

Ce programme, adopté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 29 février 2012, comporte 17 actions classées en 4 familles :

- Informer et sensibiliser sur l'offre de transport existante ;
- Améliorer l'offre en transport collectif ;
- Développer l'offre et l'usage des modes doux ;
- Développer le covoiturage et les autres services à la mobilité.



Favoriser le **covoiturage domicile-travail** est en cours à travers l'action de l'association Covoiturage+.

Une autre action prioritaire est la mise en place du service de **transport à la demande**, communément appelé TAD, qui devrait voir le jour début 2013.

Le transport à la demande, qu'est-ce que c'est ?

Le TAD vient compléter l'offre de bus existante. Il permettra de :

- Desservir les principaux pôles de la vie quotidienne du territoire (commerce, cabinet médical, point accueil emploi...)
- Rejoindre une ligne régulière de bus afin de pouvoir aller à Saint-Malo, Dinan...

Concrètement, il suffira d'appeler une centrale de réservation la veille du déplacement. Un véhicule viendra alors vous chercher soit à votre domicile soit à un autre endroit, et vous déposera à l'un des endroits prédéfinis sur la communauté de communes. Le retour sera organisé de la même manière.

Le tarif du billet est unique : 2 €.

Les règles précises de fonctionnement du TAD seront communiquées dans les semaines à venir auprès de la population.

Plus d'informations : communauté de communes Côte d'Emeraude – 02.23.15.13.15 – accueil@cote-emeraude.fr

Covoiturer pour aller travailler avec l'association Covoiturage +

Créée en 2002, l'association rennaise Covoiturage+ met en réseau les personnes souhaitant covoiturer pour se rendre sur leur lieu de travail, qu'il soit ou non sur la communauté de communes.

Plus de 10 000 personnes sont aujourd'hui inscrites, et plus il y aura d'inscrits, plus les solutions de covoiturage seront possibles.

Depuis 2011, la communauté de communes, via le pays de Saint-Malo, a missionné l'association afin qu'elle intervienne sur son territoire.

Covoiturer : on a tous à y gagner !

Il existe de nombreuses raisons de covoiturer : faire des économies d'utilisation de la voiture, permettre à ceux qui ne disposent pas de véhicule de pouvoir se déplacer, protéger l'environnement en limitant les émissions de gaz à effet de serre...

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez directement vous inscrire en appelant l'association ou en vous connectant sur leur site Internet.

Parallèlement, l'association intervient au sein des entreprises de la communauté de communes afin de rencontrer au cours d'un bref entretien tous les salariés.

Plus d'informations : Covoiturage+ – 02.99.35.10.77 - covoiturageplus@covoiturage.asso.fr - www.covoiturage.asso.fr



Les écoles publiques : GROUPE SCOLAIRE HENRI DEROUIN

Ecole0221725f
@ac-rennes.fr

**L'école
maternelle**
1, rue du Chaffaud
22650 PLOUBALAY
02 96 27 22 31

Les horaires

8H30 / 12H00
13H30 / 16H00
Deux heures de soutien par semaine
sont assurées
de 16h00 à 17h00.

**L'école
élémentaire**
30, rue Ernest Rouxel
22650 PLOUBALAY
02 96 27 27 75

ecole.publique.ploubalay
@wanadoo.fr

L'équipe

80 élèves sont répartis en 3 classes :
L'équipe pédagogique est composée de :

- Madame Claudie Burel, enseignante en **classe de Petite Section**
- Mme Catherine Vilboux, enseignante et maître formatrice, déchargée par Mme Lucie Aubert, le vendredi (**Classe de moyenne et grande Section**)
- Mme Hélène Bourge, enseignante en **classe de Moyenne et grande section** et directrice.



L'équipe travaille en collaboration avec trois ATSEM (Sandra Droguet, Sandrine Vilgicquel et Armelle Lelandais).

Les équipements

L'école est dotée d'une **salle de motricité**, de vélos, trottinettes et petit train pour la cour, d'une bibliothèque et d'ordinateurs, ainsi que d'un tableau numérique interactif.

Les activités et projets

Pour l'année scolaire 2012/2013, sont déjà prévues :

- L'école maternelle de Ploubalay travaille depuis treize ans autour de projets artistiques, par le biais de sa **galerie d'art**. Un premier vernissage d'œuvres est prévu au mois de janvier 2013 autour du thème de **l'animal**. Les travaux des enfants seront exposés au mois de mai.
- Les élèves de Grande Section débiteront **la piscine** au mois d'avril 2013.
- 5 interventions de la **ludothèque** « Dansons la capucine », auront lieu durant l'année.
- Participation à **Cin'école**, visionnage de 3 films au cinéma de Dinard.
- **Spectacles** pour enfants et **sorties** prévus autour du thème de la **ferme** : spectacle de l'association : " monde et nature", visite de ferme pédagogique et du zoo de la Bourbansais

L'équipe

Pour cette nouvelle année scolaire 2012/2013, 115 élèves sont inscrits et répartis en 5 classes :

- Une **classe de Cp** avec pour enseignante Mme Sylvie Josselin
- Une **classe de Ce1** avec Madame Violaine Paris
- Une **classe de Ce1/Ce2** avec Madame Charlotte Musselwhite
- Une **classe de Ce2/Cm1** avec Madame Sylvie Manière
- et une **classe de Cm1/Cm2** avec pour enseignante et directrice, Madame Béatrice Colleu. Madame Caroline Gandais assure la décharge de direction de Mme Colleu, tous les mardis.

Les équipements

- Chaque classe est dotée d'**ordinateurs**, reliés en réseau et possède aussi vidéoprojecteur et ou **tableau numérique interactif** afin de préparer les élèves à la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication. (Validation du Brevet informatique et Internet avant l'entrée en 6°).
- L'école possède une **bibliothèque**. Mais les enfants emprunteront aussi des livres à la médiathèque. L'école participe aussi à l'opération "lire et faire lire" et au prix des lecteurs : les incorruptibles.
- Une **aide aux devoirs** est proposée aux élèves pour les aider à faire leurs leçons après l'école. Celle-ci est dirigée par l'Amicale laïque

Les activités et projets

Pour l'année scolaire 2012/2013, sont déjà prévues :

- Un projet d'école axé autour du **jardin** :
- Travail autour du " jardin m'a dit " pour créer jardin potager et de senteurs avec des intervenants de la Maison de la Rance de Dinan (classes de Cp, Ce1 et Ce1/Ce2)
- Une classe transplantée (5 jours) à Paris et alentours pour visiter les jardins de Versailles, jardin des plantes et celui de Monet à Giverny (Classe de Cm)
- Visite du jardin du Thabor, à Rennes pour les Ce2/Cm1 et celui de Manoli à la Richardais (Cm)
- Des activités **sportives** : piscine du Cp au Ce2, sortie sur route à vélo, **classe de voile** pour les élèves de Ce2.
- Participation à **Cin'école** au cinéma de Dinard.
- Initiation aux **arts visuels** (galerie d'art de l'école)



<http://ecolepubliqueploubalay.revolublog.com>

Merci aux membres de l'Amicale laïque et de l'Association des Parents d'élèves de l'école, qui le jour de la rentrée ont accueilli parents et enfants autour d'un petit déjeuner.

Prenez note : loto le 9 novembre et arbre de Noël le 21 décembre

L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

L'école Saint Joseph

A cette rentrée, l'école St-Joseph **accueille 156 élèves (60 en maternelle et 96 en primaire.)**
Effectifs stables.



L'équipe pédagogique reste inchangée ; l'organisation pédagogique est la suivante :

- TPS-PS-MS : **Isabelle Courcoul**
- MS-GS : **Christèle Dalibot**
- CP-CE1 : **Marie Dominique Floury**
- CE1-CE2 : **Elisabeth Roullier**
- CE2-CM1 : **Marie-Hélène Bernard**
- CM2 : **Martine Marchand**



Julie Lécuyer assure la décharge de direction de Martine Marchand le lundi.

L'anglais est assuré du CP au CM2 par trois enseignantes habilitées : **Julie Lécuyer, Marie Dominique Floury et un professeur** du collège de Créhen (Mme Rouxel).

En informatique, deux animatrices multimédias : **Anne-Gaëlle Cariou et Jacqueline Bourget** interviennent de la GS au CM2.

Deux **AVS** (Auxiliaire de Vie Scolaire) encadrent les élèves qui en ont besoin. Il s'agit de **Caroline Bailleul** en CM2 et **Chantal Héleu** en CM2 également.

En maternelle, une **ASEM** : **Pascale Rouinsard**, titulaire du CAP petite enfance aide les enseignantes.

Des travaux ont été réalisés pendant les grandes vacances par les parents d'élèves : réaménagement de deux salles de classes et de la BCD. Un grand merci à tous les bénévoles pour le temps passé et la qualité du travail réalisé.

Vous pouvez joindre l'école au **02-96-27-24-43** ou par mail : stjoseph.ploubalay@wanadoo.fr.

N'hésitez pas à visiter notre site : stjoseph.ploubalay.org

Les tarifs de l'école sont les suivants :

Pour un enfant	20,50 € par mois
Pour deux enfants	32 € par mois
Pour trois enfants et plus	37,50 € par mois

L'école Saint-Joseph rappelle qu'elle accueille tous les enfants avec ou sans confession religieuse à partir de deux ans.

Projets pour 2012/2013 :

En sport :

Le char à voile en CM2, **la piscine** de la GS au CM1, **le Gouren** en CP-CE sont reconduits ainsi que le **tennis de table** pour les CM. Les CM1-CM2 seront initiés au **golf** au cours du 3^{ème} trimestre.

Les animations culturelles : **Chœur d'écoles, Monde et Nature, Ciné-Jeunes** ont aussi été renouvelées.

Cette année, le grand projet de l'école porte sur les **Jardins**.

Ecriture, littérature autour des jardins, sorties scolaires feront découvrir l'environnement et le développement durable à chacun de nos élèves.



Le café –rencontre du mardi de la rentrée a permis aux nouvelles familles de faire mieux connaissance avec les autres parents et les enseignantes !

A vos agendas : 1^{er} trimestre

* **Loto** : vendredi 12 octobre 2012 avec Jacky

* **benne à ferraille** sur le parking de l'école le 27 octobre (pour plus de renseignements appeler au 06 77 14 33 11)

* **Arbre de Noël** animé par les enfants le 14 décembre

Les verrières de l'église

Ces vitraux représentent la vocation de Saint Pierre et de Saint André et la conversion de Saint Paul, Saint Pierre et Saint Paul étant les deux patrons de l'église.



La vocation de Saint Pierre et de Saint André :

Sermon sur ces paroles de l'Evangile selon Saint Marc Ch.I.v.16.17 et 18. « Et comme Jésus cheminoit auprès de la mer de Galilée il vit deux frères, assavoir Simon et André son frère, qui jectoient leurs filets en la mer, car ils étoient pêcheurs. Et il leur dit ; veés après moy, et je vous feray pêcheurs d'hommes. Et eux incontinent delaisans leurs filés le suivirent » livre édité chez Samuel de Tournes, 1678-51 pages



Le 25 janvier fête la conversion de Saul (Shaoul) devenu Saint Paul, Evêque et docteur de l'Eglise. Sur la route de Damas, Saul rencontre le Christ et sa destinée en sera toute changée.

De ce grand événement, nous possédons trois récits inspirés : Saint Paul rapporte lui-même les faits dans son discours apologétique aux Juifs de Jérusalem et dans son éloquente plaidoirie devant le roi Agrippa ; Saint Luc raconte cet épisode au début des Actes des Apôtres

ETAT DES TRAVAUX

Travaux réalisés



- Peinture des murs et de la cuisine du Lieu de Rencontre.
- Traçage de la signalisation horizontale dans l'agglomération par la société Armor traçage.
- Travaux pour l'évacuation des eaux pluviales à l'accueil du camping et à l'école élémentaire.
- Mise en place du Jardin du souvenir par la société Granimond.

Le Maire de la commune peut autoriser, à la demande de toute personne qui a qualité pour pourvoir aux funérailles, la dispersion des cendres dans un lieu spécialement affecté à cet effet. Le jardin du souvenir répond à cette nouvelle demande.

Les noms des personnes dont les cendres y ont été déposées doivent être inscrits sur

la colonne installée à proximité du lieu de la dispersion. Le jardin du souvenir complète une demande des familles qui ne possèdent pas de sépulture et permet à tout citoyen de venir se recueillir dans un espace public.

Les plaques sont installées par les services communaux au tarif de 100 euros (fixé par le conseil municipal).

Un aménagement paysager du jardin du souvenir sera réalisé prochainement.

- Pose d'un portail à l'école élémentaire.
- Installation d'un deuxième tableau numérique à l'école élémentaire publique.
- Fauchage des voies communales par l'entreprise A.PERREE de Ploubalay.
- Pose de bancs et de jeux à l'école maternelle publique.



- Pose de barrières de protection pour les piétons face à l'école St Joseph.

- Pose des aménagements de sécurité (Arthur et Zoé) au Domaine de Neuville.



- Réalisation du programme de voirie 2012 par l'entreprise EVEN :
 - La voie communale n°1, 1959m linéaires, de L'Orme à la Ville es Galons
 - La voie communale n°20, 895m linéaires, de La Ruais à La Ville es Glamats
 - La voie communale n°5, 600m linéaires, de La Ruais vers le Pont des Aulnais
 - Remise en état de la voirie de la zone artisanale pour

rétrocession à la communauté de communes, 1503m².

- Mise en place du défibrillateur à l'extérieur de la salle des sports pour faciliter l'accès au public.



Permis de construire accordés du 15 avril 2012 au 29 septembre 2012

Etienne Guérin	La Denilais	Construction d'une stabulation et couverture d'une table d'alimentation
SARL Briend	La Ville es Vitel	Création d'un lieu de réception
Christian Laroche	La Ville es Colins	Aménagement d'une grange attenante
M et Mme Bertrand Clisson	La ville Glé	Rénovation
EARL du Soleil Denis Bourges	La Ville Hingant	Construction d'un hangar
Sébastien et Sabine Houée	16 lot La Vallée d'Emeraude	Construction d'une maison individuelle
EARL du Frémur Christian Bourget	Recouvré	Construction d'un bâtiment d'engraissement et d'un hangar à compost
Pierreval ingénierie	Rue de Dinan	Construction d'un immeuble de 15 logements
Véronique De Rothays	La Vallée	Rénovation et extension d'un hangar
Michel Bousquet	La Ruais	Réparation d'un hangar existant
Michel et Marie-Paule Armange	12 lot La Vallée d'Emeraude	Construction d'une maison individuelle
Société Comète Eric Hemar	Bel Etre	Rénovation d'un bâtisse en pierre
Arnaud et Alexandre Falempin-Mousseau	47 lot La Vallée d'Emeraude	Construction d'une maison individuelle
Elodie et Jérôme Prual	Lot La Vallée d'Emeraude	Construction d'une maison individuelle
Sandrine et Yohann Le Goffic	52 lot La Vallée d'Emeraude	Construction d'une maison individuelle
Céline et William Gires	2 rue des Peupliers	Extension d'une maison d'habitation
Julie et Yannick Lemoine	28 lot Le domaine de Neuville	Construction d'une maison individuelle
Stéphane Robillard	La Ville Simon	Surélévation d'un garage pour la création d'une 5 ^{ème} chambre, extension pour création d'un garage à vélo
Bruno Letort	2 rue du G ^{al} de gaulle	Rénovation de 2 logements et agrandissement

Déclarations préalables accordées du 15 avril 2012 au 29 septembre 2012

Céline et Jérôme Gesret	12 lot Le Beau Vallon	Piscine
Jean-Yves Lelièvre	49 rue de Joliet	Division de terrain
Gilberte Bourges	5 rue des Ormelets	Clôture
Daniel Wezemaël	40 rue du Chêne St Louis	Clôture
Albert Blivet	41 rue du Chêne St Louis	Clôture
Christophe Thiseau	4 rue du Chêne St Louis	Clôture
Sylvain Bidon	18 rue des Ebihens	Abri de jardin
Bruno Fraval	29 rue du Chêne St Louis	Abri de jardin et châssis de toit
Paul Pejouan	32 et 33 lot La Vallée d'Emeraude	Clôture
Dominique Josselin	Le Clos du pont	Clôture
Maryline Perron	Rue des Marais	Extension d'une maison d'habitation
Gilles Lesauvage	10 rue de la Champagne	Abri de jardin et clôture
Christophe Chauvin	1 rue du Clos Neuf	Abri de jardin
Gildas Bouvier	14 lot de la Prée Neuve	Création d'une ouverture
Johann Gaillard	45 rue du colonel Pleven	Bardage bois et clôture
Alain Hippolyte	24 lot La Vallée d'Emeraude	Abri de jardin
Francès Huffer	La Ravillais	Transformation d'un velux en fenêtre de toit
Delphine Bourget	Lot La vallée d'Emeraude	Abri de jardin
Alain Jouette	11 rue des Ebihens	Clôture
Patrik le Gouic	10 lot La vallée d'Emeraude	Abri de jardin

LE COIN DES ASSOCIATIONS

USP Tennis de Table



Les 6 tournois d'été de 2012 se sont déroulés comme chaque année tous les vendredis de juillet et août avec une participation constante surtout dans le tableau "loisir" où les joueurs occasionnels de la petite balle ont pu aisément se rencontrer et mesurer leur niveau.

Les confirmés ont eu aussi leurs moments importants en venant se confronter, voir et encourager une des meilleures formations de Bretagne en Tennis de Table : Thorigné Fouillard qui a participé au dernier tournoi d'août et qui, à la suite, a fait un stage de reprise de saison pendant 5 jours à la salle de sport de Ploubalay. Une vingtaine de joueurs classés National et Régional ont montré leur technique et leurs meilleurs jeux.

Les tournois d'été apportent comme tous les ans le soutien financier à l'organisation des entraînements pour toutes les catégories d'âge du poussin au vétéran.

Concernant la saison sportive 2012/13 les 2 équipes engagées dans le championnat débutent à domicile le samedi 22 septembre. Il est nécessaire de rappeler que l'aide de chaque participant et de chaque parent au bon fonctionnement de la section est un encouragement à la pérennité du Tennis de Table à Ploubalay

USP Bridge

La nouvelle saison s'ouvre en fanfare puisque notre repas annuel a réuni plus de 50 convives dans l'un des bons restaurants du bourg pour la plus grande satisfaction des participants. Pour un club d'une grosse centaine de membres, le bureau se réjouit de cette très belle affluence qui témoigne de la vitalité et de la bonne ambiance qui règnent au sein du club.

Pour ce qui concerne le bridge proprement dit, l'activité reste soutenue au lieu de rencontres : tournois, ouverts à tous, les lundis et vendredis à 13h45 et séances d'entraînement et de perfectionnement tous les mardis à 14h30 avec, en prime, un cours magistral les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois.

A noter : l'école voit ses compétences renforcées par l'accession de deux de ses animateurs au grade de Moniteur Fédéral ! Une bonne raison de plus pour que les débutants intéressés viennent nous rencontrer le mardi à 14h30. Pour mémoire, la première séance, dite "de découverte" est bien évidemment gratuite et n'engage à rien (sinon à apporter sa bonne humeur)



Union bouliste

Les concours régionaux ont lieu le mardi et le vendredi.

Les concours réservés aux sociétaires vont reprendre début novembre pour aller jusque fin mars 2013. D'autre part, l'Union Bouliste organise un concours au profit du téléthon le vendredi 7 décembre 2012.

ENVIRONNEMENT

Les feux de jardins sont interdits en tout lieu et toute l'année

Brûler sur place dans son terrain les coupes de pelouses, les tailles de haies, de débroussaillage et d'arbres est une pratique désormais interdite par un Arrêté Préfectoral :

« **Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu, toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage** ».¹

POURQUOI CETTE INTERDICTION?

On pense d'abord aux nuisances de voisinage (odeur, fumée) ainsi qu'aux risques d'incendie. Mais brûler a des effets encore plus graves. Il va augmenter la pollution de l'air. On s'est aperçu que le brûlage incomplet de déchets humides était particulièrement nocif : il produit des particules d'oxyde d'azote, de carbone (CO), de composés organiques volatiles (COV) et des dioxines.



QUELLES SONT LES SANCTIONS EN CAS D'INFRACTION ?

« Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont passibles des sanctions prévues aux dispositions des codes pénal et forestier »², soit **une amende de 450 Euros**

QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS VERTS ?

-1 Apporter vos déchets verts à la déchetterie. Ils seront broyés et utilisés pour l'agriculture

-2 Faire du **compostage** domestique dans votre jardin. Le SIDCOM fournit des composteurs en bois subventionnés. Votre participation sera de 15 Euros (un seul par foyer). Renseignements par **Tél: 02 96 27 14 57** le lundi, jeudi et vendredi.

En quelques mois, le compost obtenu devient un excellent amendement pour le potager, la pelouse (tamisez-le!) les arbres fruitiers et au printemps les parterres et les jardinières.

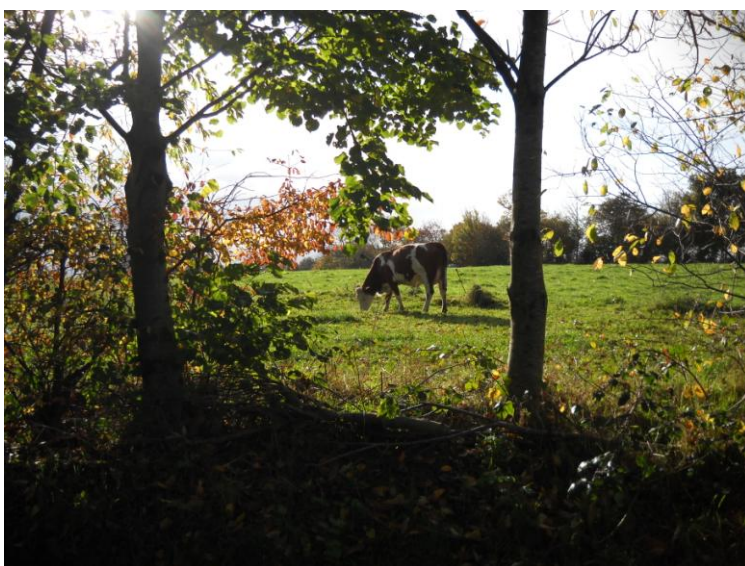
Pour en savoir plus: consulter l'arrêté: « circulaire.legifrance.gouv.fr ». Pour valoriser vos déchets : « www.ademe.fr »

1 : Extrait de l'article 5 de l'arrêté préfectoral des Cotes D'Armor du 12/07/2012

2 : Article 131-13 du Code Pénal

Le bocage en automne

Octobre... l'automne est là et avec lui, le bocage se teinte des couleurs automnales. Vous avez peut être déjà apprécié les évolutions paysagères au détour d'un chemin. Le bocage peut vous offrir aussi des surprises gustatives. Peut être sera-t-il un peu tard pour les noisettes et les baies de sureau (en confiture, en accompagnement de viandes...) mais vous ne raterez pas les châtaignes pour parler des fruits les plus connus. Vous découvrirez peut être cette année les baies vitaminées de cynorhodon (en confiture, en coulis) ou les prunelles (confiture, liqueur...). Ces dernières sont bien meilleures et moins âpres une fois passées au congélateur ou ramassées après les premières gelées. Sans compter les essences que nous pouvons utiliser en tisanes (noisetier pour favoriser la circulation, ronce, ortie, écorce d'orme...). Attention toutefois à ne ramasser et cuisiner que ce que vous maîtrisez !



Vous connaissiez l'effet brise vent de haies bien pensées, la protection des bêtes, l'apport de fourrage pour le bétail en période sèche (frêne, châtaignier, etc.) ou encore le rôle du bocage dans la qualité de l'eau... Voilà donc les intérêts culinaires du bocage que vous pouvez redécouvrir !

Grâce au programme Breizh Bocage, financé par l'Europe, l'agence de l'eau et le conseil général, la commune de Ploubalay a bénéficié de près de 8 km de plantations et ce n'est pas fini... Cet hiver, nous replantons 1.5 km. Alors si vous ne côtoyez pas le bocage « productif » déjà âgé, vous pourrez regarder les haies pousser pour l'avenir de vos enfants et petits enfants... ou nous contacter pour participer et reconstruire ce patrimoine qui nous est cher. Il est encore temps de vous rapprocher de l'association Frémur Baie de Beaussais. Nous prendrons rendez-vous chez vous pour élaborer le projet bocager, entièrement pris en charge par la collectivité, à l'exception du paillage (fourniture et mise en œuvre à la charge des bénéficiaires). L'entretien est assuré durant trois ans.



Contact : Association Frémur Baie de Beaussais –

Rédactrice : Réjane DEBROISE

02 96 82 66 02 - fremurbaiedebeaussais@yahoo.fr

Chardons

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral impose aux propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers de procéder à leur destruction du 1^{er} mai au 31 octobre dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.



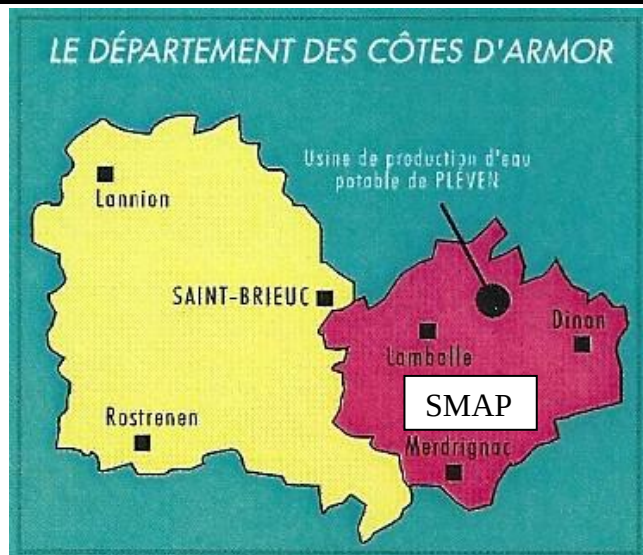
Le château d'eau

LE ROLE DU SYNDICAT

Distribution d'eau potable à plus de 10 000 abonnés.
Accessoirement, revente d'eau potable au Syndicat Intercommunal de la Rive Gauche de la Rance.

D'où vient l'eau ?

L'usine de Pleven assure le traitement de l'eau retenue par le barrage (13 millions de m³) et alimente tout l'Est du département des Côtes d'Armor et épisodiquement le Syndicat de Beaufort (Saint Malo).



L'usine est gérée par un syndicat de production, le SMAP (Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre) constitué des différents syndicats de distribution (5 délégués pour le Frémur).

Le Syndicat du Frémur en quelques chiffres

13 communes associées, représentées chacune par deux délégués.
6 châteaux d'eau.
500 km de canalisations.
10625 abonnés pour une population de l'ordre de 33000 habitants l'été.

Activités annexes

Location de plusieurs châteaux d'eau comme supports d'antennes pour les opérateurs de téléphonie mobile.
Gérance du site commercial du château de Ploubalay.

Historique

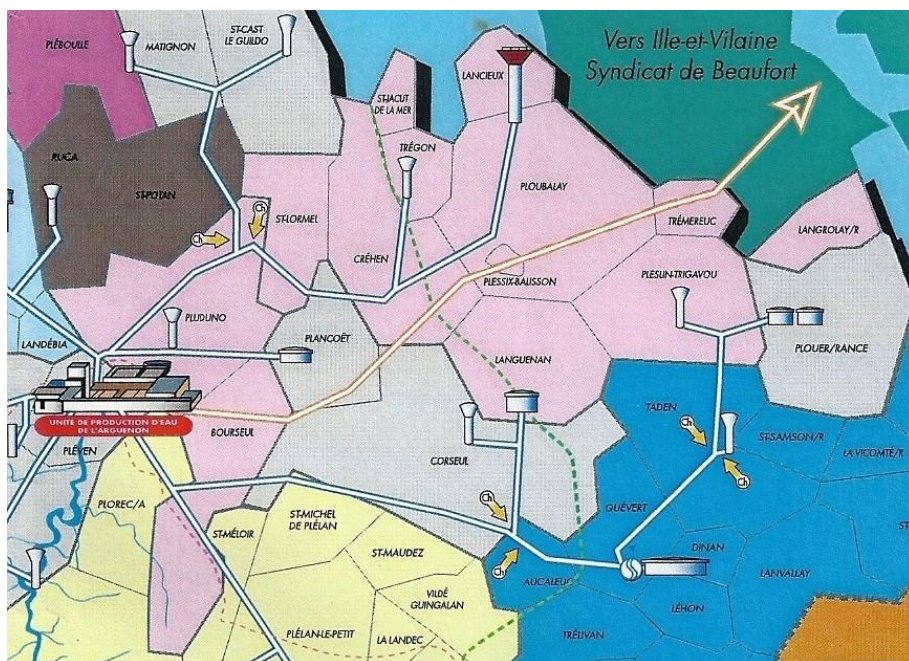
En avril 2010, au cours d'une opération de maintenance des antennes, les techniciens ont constatés une dégradation importante à l'extérieur de l'acrotère. Il a été décidé de placer un filet de protection pour éviter la chute des fragments de béton. Il ne sera placé que le 19 octobre de la même année, à cause des tergiversations des opérateurs de téléphonie. Bouygues et SFR ont envoyés un expert de leur choix et celui-ci a conclu : « Les paraboles ne sont pas la cause de la dégradation. » ! Devant cette fuite des responsabilités, le Syndicat a dépêché un cabinet d'experts de Rennes qui, à l'inverse, a constaté que l'acrotère était bien détérioré au droit des deux paraboles. De plus, il s'est étonné que les opérateurs n'aient pas pu lui fournir la fiche des calculs nécessaires avant la pose des paraboles ! A maintes reprises, le Président a écrit en LR/AR à SFR et Bouygues pour leur demander de retirer leurs paraboles et de ne le faire que sous contrôle d'huissier, afin que celui-ci constate avant, pendant et après... Le dernier courrier LR/AR a été envoyé le 13 août 2012 !

Evènements à venir

Priorité absolue : Poursuite de la sécurisation de l'acrotère. (Négociation entre les experts des différents intervenants). Nous sommes dans l'attente du devis de destruction.

Le SIVOM du Frémur est défendu par le groupe AXA.

Le SIVOM qui s'est réuni le 7 septembre 2012 affirme que rien ne sera entrepris sur le château d'eau avant un accord total et écrit des différents partenaires. Il est hors de question que les factures d'eau servent à financer les dégradations provoquées par les antennes.



Médiathèque - Ludothèque

Horaires de la médiathèque

LUNDI	15H30-18 H
MERCREDI	10H-12H30 / 14H-18H
VENDREDI	16H - 18H
SAMEDI	10H-12H30 /14H-18H

mediathequedeploubalay@orange.fr
02 96 88 60 68

• Expositions du dernier trimestre

Entre octobre et décembre 2012 deux expositions sur le thème de la mer réuniront sur 2 temps un photographe et un peintre locaux.

Oeuvres photographiques de M. SERIZAI et M. LEGENDRE
Peintures et aquarelles de M. ROCTON ET M. GILBERT

• « Rendez-vous contes » les mercredis matins de 10h30 à 11h30

Lecture dans la petite salle pour les petits à partir de 4 ans. Entrée libre et gratuite

10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 12 décembre

- Avant Noël, une rencontre sera prévue avec M. Gelperowicz écrivain public, biographe de la famille.

NOS SEANCES D'INITIATION A L'INFORMATIQUE CHAQUE MARDI MATIN ENTRE 10H30 ET 12H. N'hésitez pas à vous renseigner.

Ludothèque

Dansons la capucine

Vive la rentrée !



LES ANIMATIONS

✓ Les matinées ludiques

Destinées aux parents et assistants maternels accompagnant les enfants de quelques mois à 3 ans : temps de partage et de convivialité autour des jeux et jouets. Un nouvel espace de motricité a été acquis pour favoriser le déplacement de nos bambins.

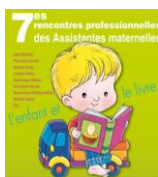
Des ateliers (reconnaissance de l'anglais et éveil musical) sont organisés pendant les séances, toujours dans le but d'éveiller les différents sens des petits.

Les jeudis 06 et 20 septembre, 04 et 18 octobre, 08 et 22 novembre, 06 et 20 décembre de 10h00 à 11h30.

✓ Les vacances de la Toussaint (du samedi 27 octobre au 10 novembre)

Venez découvrir toute une sélection de jeux sur le thème des lutins, fantômes et divers farfadets !!!

Les mercredi et samedi de 10h30 à 12h30



✓ La Journée Nationale des Assistantes maternelles

Dans le cadre de cette journée, la ludothèque organisera des portes ouvertes le **jeudi 22 novembre 2012** de 10h à 11h30.



✓ La semaine du jeu de société (du 19 au 25 novembre)

Dans le cadre de la semaine du jeu de société, la ludothèque vous fera découvrir de nouveaux jeux.

RECHERCHE



Vous voulez plus de jeux, de jouets, de permanences et d'animations... ?

Nous vous attendons, rejoignez notre équipe de bénévoles !!!! Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de possibilités. Même une heure de temps en temps ! Alors n'hésitez pas. Renseignements auprès des bénévoles de la ludothèque...



Moby Douce

Il reste encore quelques places pour l'accueil des enfants de moins de 4 ans au Multi-accueil "Moby Douce" rue Ernest ROUXEL à PLOUBALAY particulièrement les mercredis. Pour tout renseignement téléphoner au 02.96.82.60.48.

Centre de loisirs

Le centre de loisirs ouvrira ses portes pendant les vacances de la Toussaint (du lundi 29 octobre au vendredi 9 novembre 2012) et pendant les vacances de Noël (du lundi 24 décembre 2012 au vendredi 4 janvier 2013). Il accueille les enfants de 3 à 14 ans de 7h30 à 18h30 à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas.

Le programme des activités est affiché en mairie et au centre de loisirs.

Pour tout renseignement tel : 02.96.27.31.43.

INFORMATIONS DIVERSES

Pratique

Tibus (0810 222 222 prix d'un appel local)

Ligne 12 : Dinan-Taden-**Ploubalay**-Saint Jacut-de-la mer.

Ligne 14 : Saint Cast le Guildo-Saint Jacut-Trégon.

Ploubalay-Lancieux-Dinard-Saint Malo.

Il existe également un service à la demande

Téléphonez au plus tard la veille de votre voyage avant 17h (sauf pour un voyage le lundi où la réservation devra être faite au plus tard le vendredi soir précédent avant 17h).



l'intérieur de la commune.

Changement de domicile

Afin de faciliter la bonne transmission des courriers et documents, nous vous remercions d'informer la mairie de tout changement de domicile (départs ou arrivées dans la commune) y compris à

Inscription sur les listes électorales

Afin que votre inscription soit effective dès 2013, votre formulaire de demande d'inscription doit parvenir à la mairie avant le 31 décembre.

Le formulaire est téléchargeable sur www.interieur.gouv.fr

Conciliateur de justice

Permanence de Jacques-Arnaud PINON, Conciliateur de justice : les permanences ont lieu le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 16h30 à la Mairie de Ploubalay.

Les rendez-vous sont à prendre auprès de la Mairie.

La Marine recrute



Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Saint Brieuc
4, Boulevard Charner – BP 2244
22022 Saint Brieuc

Tél : 02.96.01.58.08

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h sans interruption

Permanence à Dinan le 4^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h au Centre d'Information et d'Orientation, 2 rue du 18 juin 1940 ; tél : 02.96.39.07.16.

Vie en communauté

Elagage des arbres

Depuis l'entrée en vigueur de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011, le Maire peut faire exécuter d'office, aux frais des propriétaires défaillants, les travaux d'élagage sur les voies communales.

Le maire est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues à l'article L 114-2 du code de la voirie routière, qui peuvent comporter l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » pour les propriétés riveraines ou



voisines des voies publiques situées à proximité de croisements, virages ou points dangereux ou incommodes pour la circulation publique. Par contre, il n'est pas compétent pour obliger à supprimer ces plantations entre propriétés privées.

Nettoyage des trottoirs

Conformément à la législation et l'arrêté municipal du 3 décembre 2010, il appartient aux habitants de nettoyer le trottoir (neige, verglas, boue, feuilles mortes) devant chez eux.

Divagation des chiens

Les chiens en divagation ne sont pas tolérés. Leurs maîtres seront tenus responsables en cas d'accident survenu du fait de leur animal.

En tant que garant de la tranquillité, de la sécurité et de l'hygiène publique, le Maire est habilité à agir de manière préventive ou répressive (mise en fourrière).

Stationnement sur les trottoirs



Le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit. Ils sont exclusivement réservés aux piétons.

Le stationnement est

autorisé sur les emplacements prévus à cet effet.



Social

Secours catholique

L'équipe du Secours Catholique du canton de Ploubalay
Tél 06.15.29.03.78

Mission locale

Permanence le 2ème et 4ème VENDREDI du mois de 14h00 à 16h30 à la Mairie de Ploubalay
7 rue Victor Schoelcher - 22100 DINAN Tél 02.96.85.32.67

Point Intercommunal Accueil Emploi

Les permanences sont assurées tous les mardis, de 9h à 12h, à la Mairie de Ploubalay. Magali GRAS vous accompagne dans votre recherche d'emploi : consultation des offres, rédaction de CV, aide administratives...

Association d'Aide à Domicile Beaussais-Rance-Frémur

1, rue Léon Pépin, PLESLIN-TRIGAVOU Tél 02.96.27.86.77

EHPAD (Établissement Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) • 02.96.27.21.50

Les personnes intéressées par les animations qui se déroulent dans l'établissement, quel que soit leur âge, peuvent y participer, proposer de nouvelles activités ou simplement les vivre avec les pensionnaires de la Résidence du Parc.

Animations hebdomadaires

Lundi	Ateliers divers, sorties, belote, scrabble
Mardi	Chansons, dernier mardi du mois : anniversaire
Mercredi	Séance de gym, dernier mercredi du mois : cinéma
Jeudi	Ateliers divers, lecture, sorties, 2 ^{ème} jeudi du mois : ludothèque
vendredi	Atelier mémoire, une fois par mois messe

Sorties ponctuelles : spectacle, pique-nique, théâtre, cirque, musée, petit train de Dinan.

Les restaurants du cœur



Jours de distribution : Jeudi 11 octobre, Jeudi 25 octobre, Jeudi 8 novembre.

Des inscriptions, préalables à l'ouverture seront assurés le jeudi 15 novembre de 14h00 à 16h15 dans l'ancien centre, 33 rue St Pierre, Matignon. Numéro du centre : 02.96.41.20.18.

Collecte de sang

La prochaine collecte des donneurs de sang auront lieu à la salle polyvalente de Pluduno le mercredi 14 novembre de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Renseignements Pratiques

SOUS PREFECTURE DE DINAN Tél 02 96 62 44 22
www.cotes-darmor.pref.gouv.fr
ouverture : lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h15-16h15

PASSEPORT ELECTRONIQUE

Depuis juillet 2009 les passeports se font en mairie de Dinan, Plancoët ou Matignon (sur rendez-vous).

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Délai d'obtention: 3 à 4 semaines.

Pièces à fournir :

- une copie intégrale d'acte de naissance pour une 1^{ère} demande, en cas de perte de la carte ou si la carte est périmée depuis plus de 2 ans.
- 2 photos d'identité 35X35 identiques et récentes, tête nue et de face, fond clair et sans rideaux.
- l'ancienne carte d'identité (ou la déclaration de perte ou de vol accompagnée de 25 € de timbres fiscaux)
- justificatif de domicile
- livret de famille.

Dans tous les cas, pour les mineurs et si les parents sont divorcés, vous devez produire une photocopie de l'extrait de jugement fixant la résidence de l'enfant

RECENSEMENT MILITAIRE

Il est obligatoire. Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent. Il faut se présenter en Mairie avec le livret de famille.

S.I.D.C.O.M BEAUSSAIS-RANCE-FREMUR

Tél 02 96 27 14 57

Collecte des ordures ménagères:

Dans le bourg le mardi et vendredi matin

A la campagne le mardi uniquement

Rappel: les conteneurs doivent être ramassés au plus tôt, dans la mesure du possible.

Pour changer ou retirer un conteneur se présenter aux ateliers municipaux zone de Coutelouche à 13h30 ou 17h15.

DECHETTERIE du S.I.D.C.O.M

La Mennais Peslin-Trigavou

Tél 02 96 27 81 20

Lundi et samedi: de 9h à 12h et 13h30 à 18h

Mercredi-jeudi: de 13h30 à 18h

vendredi : de 9h à 12h

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Tous les deux mois : le 1er mercredi de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

S'inscrire auprès de la Mairie.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Le 4^{ème} jeudi du mois.

Pour toute demande de rendez vous, s'inscrire auprès de la Mairie

PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL

Tél assistante : 02 96 62 62 90

E.D.F sécurité dépannage : Tél 0 810 333 122

SAUR service des Eaux – assainissement :

Tél 02 96 85 64 00

POLE EMPLOI : Tél 39 49 ou www.pole-emploi.fr

MISSION LOCALE : Tél 02 96 85 32 67

Mail : mldinan@mldinan.fr

HORIZON EMPLOI : Tél 02 96 39 07 07

Mail : horizon.emploi@wanadoo.fr

ASSURANCE MALADIE : Tél 36 46, www.ameli.fr

CAF : Tél 0 810 25 22 10 du lundi au vendredi : 9h-16h

AIDE A DOMICILE DU CANTON DE PLOUBALAY

1 rue Léon Pépin 22490 Pleslin-Trigavou

Tél: 02 96 27 86 77

mardi-mercredi-jeudi de 8h à 12h30 et 14h à 17h30

SOS AMITIE : Tél 0 142 96 26 26

www.sos-amitie.com

ASSISTANTE SOCIALE CENTRE MEDICO SOCIAL

Rue Ernest Rouxel

prendre rendez-vous au 02 96 85 81 60 à Dinan

CLIC DU PAYS DE DINAN : Tél 02 96 85 43 63

Mail : clicpaysdinan@yahoo.fr

PMI :

Permanences 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois à Mobydouce
Sur rendez-vous Tél 02 96 85 81 60

SIDA INFO SERVICE : Tél 0 800 840 800

www.sida-info-service.org

DROGUES INFO SERVICE : Tél 0 800 00 92 92

FIL SANTE JEUNE : Tél 0 800 235 236

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE : Tél 0800 804 001

(gratuit) Mail: paej@stmalo.agglomeration.fr

ESPACE FEMMES : Tél 02 96 85 60 01

Mail : espacefemmes.pays.dinan@cegetel.net

ALLO ENFANCE MALTRAITEE : Tél 119

ENFANCE ET PARTAGE : Tél 0 800 051 234

Renseignements Pratiques

MAIRIE

Rue Ernest ROUXEL
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé mardi et samedi après-midi). Le samedi matin de 9h à 12h
Tél 02 96 82 60 60 Fax: 02 96 27 31 75
Mail : mairiedeploubalay@wanadoo.fr
Site: <http://www.ville.ploubalay.com>
Permanence des élus le samedi de 10h à 12h

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTES D'EMERAUDE

Siège administratif : Centre d'affaires La Marre, Rue de la Ville Biaise, P.A du Haut Chemin à La Richardais.
Pour toutes correspondances : CS 22825 ; 35815 Dinard cedex
9h à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi
Tél 02 23 15 13 15 Fax: 02 23 15 03 11
E.MAIL: accueil@cote-emeraude.fr
Site: www.cote-emeraude.fr

ECOLEES

Ecole maternelle publique : Tél 02 96 27 22 31
Blog : "Les Matern'ailes de Ploubalay"
<http://ecolematernelleploubalay.blogspot.com>

Ecole élémentaire publique : Tél 02 96 27 27 75
ecole.publique.ploubalay@wanadoo.fr

Ecole Saint Joseph : Tél 02 96 27 24 43
stjoseph.ploubalay@wanadoo.fr

ACCUEIL DE LOISIRS Tél : 02.96.27.31.43

MULTIACCUEIL « MOBYDOUCE » 0-4 ans
Rue Ernest Rouxel Tél : 02 96 82 60 48

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél 02 96 88 60 68 Ouverture:

- Lundi de 15h30 à 18h
- Mercredi et samedi 10h-12h30 et 14h-18h
- Vendredi de 16h à 18h

mediathequedeploubalay@orange.fr

LUDOTHEQUE (association Dansons La Capucine)

En période scolaire : Hors périodes scolaires :
mercredi de 14h à 17h Mercredi et samedi de 10h30 à 12h30
1 jeudi sur 2 : de 10h à 11h30
Samedi de 10h30 à 12h30

RESIDENCE DU PARC (EHPAD) Tél 02 96 27 21 50

LA POSTE

13 rue de la Poste Tél 02 96 27 20 22
Lundi 13h45 à 16h30
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30
Samedi de 9h à 12h
Départ du courrier à 15h45 et le samedi à 12h

GENDARMERIE NATIONALE

Brigade de PLOUBALAY: Tél 02 96 27 20 17
Ouverture: mardi, jeudi, samedi de 14h à 18h
Sinon: Brigade de MATIGNON: Tél 02 96 41 07 17

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

3 quai d'Aiguillon lundi au jeudi : 8h30-12h et
22130 Plancoët de 13h30-16h15 ;
Tél 02 96 84 11 10 le vendredi 8h30-12h

MAISON PAROISSIALE

1 rue du Général de Gaulle. Tél 02 96 27 20 44

TAXI

Gauden Tél 02 96 27 23 18
Cochet Tél 06 25 16 44 42

MARCHE: tous les vendredis de 8h à 13h

NUMEROS D'URGENCE

15 samu	112 partout en Europe
17 gendarmerie	06.82.86.17.52 SNSM Lancieux.
18 pompiers	

MEDECINS

Dr. Devrand-Delefosse Tél 02 96 27 20 28
1 rue du Clos Guérin
Dr. Clinquart-Maugart Tél 02 96 27 20 02
Rue de Joliet

DENTISTES

Docteur Le Brenn Tél 02 96 83.24.97
Docteurs Lefort et Rauline Tél 02 96 27 31 66

VETERINAIRE

Docteurs Lhomme et Soyer Tél 02 96 27 20 42

CENTRE ANTIPOISON Tél 02 99 59 22 22

AMBULANCES

Letort Tél 02 96 27 37 37
Poidevin SARL Tél 02 96 27 25 41

INFIRMIERS

Groupe Médical, Place du Martray. Tél 02 96 27 37 90

PHARMACIE

12 rue du C^{el} Pleven, Rés La Ville Martin Tél 02 96 27 27 58

KINESITHERAPEUTES

Da Silva Amy Tél 02 96 27 23 44
Béchet Tél 02 96 27 21 25
Serrand- Rivière-Méheut- Bouquerel Tél 02 96 27 23 42

ORTHOPHONISTE

Decocq Bérangère Tél 02 96 82 64 95

ORTHOPTISTE

Bérard Sophie Tél 02 96 82 64 18

PEDICURE-PODOLOGUE

Bertolotti Florence Tél 02 96 82 69 23

PSYCHOLOGUE

Merdrignac Pierre-Raphaël Tél 02 96 39 68 30
Cazaux Colette (sophrologue) Tél 06 33 95 03 86

OSTEOPATHE (D.O)

Goltais Cécile Tél 06 79 04 32 00

DIETETICIENNE (D.E)

Muratel Lorène Tél 02 96 41 07 86